



Qui doit payer quoi..

Par **Aurore 11210**, le **27/01/2020** à **11:07**

Bonjour,

Ma voiture est rentrée au garage pour un changement des joints des injecteurs. Le garagiste a réussi au bout d'un certain temps à enlever les injecteurs qui apparemment étaient grippés et d'origine, mais sur les 4, deux ont cassés et ma voiture est immobilisée depuis 2 semaines.

Donc je voulais savoir qui devait payer les réparations et si le garagiste aurait une assurance pour ce genre de souci.

Par **Visiteur**, le **27/01/2020** à **11:44**

Bonjour

Mon expérience comme comptable en concession m'a permis de retenir qu'il faut y aller fortement pour casser un injecteur ! C'est au garage de rectifier le tir au titre de l'obligation de résultat.

Vous pourriez aussi contacter votre propre assurance ou la protection juridique de celle-ci si vous en avez une.

Par **P.M.**, le **27/01/2020** à **13:08**

Bonjour,

Le réparateur devrait avoir une assurance responsabilité civile professionnelle mais de toute façon celle-ci est a priori engagée et s'il le contestait cela pourrait devoir passer par une expertise contradictoire...